



Organisé par :



En partenariat avec :



## L'avenir énergétique de la Côte-d'Or en question

Amenagement des ressources, augmentation des consommations ou multiplication des émissions de gaz à effet de serre, voici quelques-unes des grandes problématiques énergétiques à résoudre. Conscient des enjeux actuels et soucieux d'organiser, dès à présent, l'avenir énergétique de la Côte-d'Or, le Syndicat Intercommunal d'Énergies de Côte-d'Or (SICECO), en partenariat avec les services de l'État (DREAL), l'ADEME, le Conseil Régional de Bourgogne, le Conseil Général de la Côte-d'Or et la Fédération des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), invite élus et acteurs du monde de l'énergie à se mobiliser lors des :

Assises de l'énergie en Côte-d'Or  
le jeudi 25 octobre 2012 à partir de 13h  
au Palais des Congrès de Dijon (Amphithéâtre Romanée-Conti)

### Une première en Côte-d'Or

Inédites en Côte-d'Or, les Assises de l'énergie visent à une prise de conscience des participants sur la situation énergétique départementale. Quels sont les problèmes énergétiques actuels et futurs ? Quelles sont les ressources, les outils disponibles, les acteurs compétents et les solutions envisageables ? Quelles sont les réglementations ? Comment le département peut-il s'adapter ? Autant d'interrogations qui trouveront leur réponse au cours de cette manifestation qui aspire, à terme, à une organisation coordonnée et efficace de la production et de la distribution d'énergie en Côte-d'Or, en cohérence avec le Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE), le Schéma départemental de développement durable (S3D) et les Plans Climat Énergie Territoriaux (PCeT) des collectivités.

### Énergies et territoires au programme

Destiné aux élus cote-d'oriens et acteurs de l'énergie, cet événement sera animé par Philippe ROCHER, directeur du Cabinet METROL. Il s'articulera autour de deux tables rondes : *Quelles ressources pour quels territoires en Côte-d'Or ?* et *Comment un territoire peut-il s'organiser pour anticiper les problématiques énergétiques futures ?* État des lieux, ressources, atouts et particularité du département, réglementation, stratégies, acteurs, retours d'expériences, voici quelques-unes des principales thématiques qui seront abordées lors de cette demi-journée.

Les participants pourront prendre part aux débats et partager leurs expériences. Ils seront accueillis à partir de 13h00 et auront la possibilité de visiter une exposition intitulée «*Le parcours de l'énergie*» qui propose l'exploration de quatre thèmes (les différentes sources d'énergie primaire, la transformation en énergie secondaire, le transport du lieu de production au lieu de consommation et les solutions durables pour réduire les consommations d'énergie). Les échanges et tables rondes, quant à eux, commenceront à partir de 14h00.

### Le SICECO et l'énergie

De par ses nouveaux statuts en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, le SICECO est devenu l'interlocuteur incontournable des communes pour l'utilisation rationnelle de l'énergie et le développement d'énergies renouvelables. Il profitera d'ailleurs des Assises de l'énergie en Côte-d'Or pour présenter l'«*Étude Stratégie Départementale Énergétique*» pour la Côte-d'Or, lancée avec les partenaires ci-dessus.

Il a également confirmé son engagement en proposant à ses communes adhérentes les missions suivantes : pré-diagnostics énergétiques du patrimoine bâti communal, développement des productions bois-énergie et photovoltaïque, ... .

Contact presse : Nathalie Blanc - 03 80 50 85 09 - [nblanc@siceco.fr](mailto:nblanc@siceco.fr)

Créé en 1947, le SICECO est un établissement public de coopération intercommunale. Il regroupe 664 communes de Côte d'Or qui lui ont délégué l'organisation du service public de distribution d'électricité. Il s'assure ainsi du bon fonctionnement des réseaux électriques, finance et réalise des travaux de renforcement, d'extension et de dissimulation de ces mêmes réseaux. Le Syndicat traite également des problématiques de maîtrise de la demande d'énergie et de développement des énergies renouvelables.

Les communes adhérentes ont le choix de transférer au SICECO les compétences liées aux missions de service public de distribution de gaz, d'éclairage public, de communications électroniques, d'enfouissement des réseaux de télécommunication et d'achat d'énergie.

Dans le cadre de ses activités communes avec le gestionnaire de réseau ERDF, le SICECO s'engage à participer à la réduction des gaz à effet de serre par un développement harmonieux des réseaux électriques.